

**SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS**  
**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU**  
**15 DÉCEMBRE 2017**

Membres en exercices : 30 titulaires  
30 suppléants

Membres présents : 13 titulaires  
9 suppléants

**Délibération n°312 du Comité syndical**

Pour alimenter les travaux du SCOTERS, le syndicat mixte a demandé à l'ADEUS de lui transmettre les données issues du Répertoire BDPOS/PLU sur le périmètre de son territoire.  
Ces données seront mises gratuitement à disposition du syndicat mixte par l'ADEUS.

*Le comité syndical  
sur proposition du Président  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité*

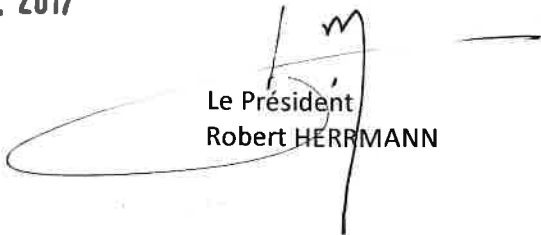
Charge M. Jean-Marc WILLER, 1<sup>er</sup> vice-président du syndicat mixte, de la signature de la convention de mise à disposition de données issues du répertoire BDPOS/PLU avec l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise.

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le 21 DEC. 2017

La publication le 21 DEC. 2017

Strasbourg, le 21 DEC. 2017

  
Le Président  
Robert HERRMANN

